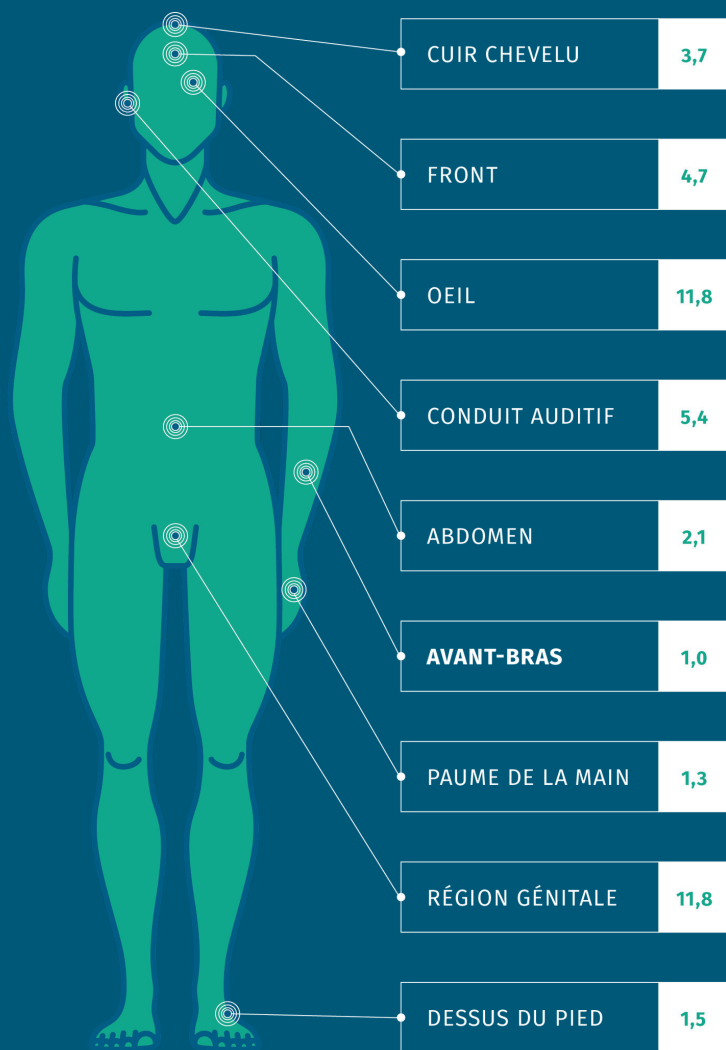


LES ZONES D'EXPOSITION



ABSORPTION CUTANÉE COMPARÉE À CELLE DE L'AVANT-BRAS (= 1,0)

Intoxication aigüe

TROUBLES IMMÉDIATS OU À COURT TERME
APRÈS UNE EXPOSITION DE COURTE DURÉE

EFFETS CONNUS

MAUX DE TÊTE
FATIGUE
EFFETS LOCAUX (IRRITATIONS)
TROUBLES DIGESTIFS
TROUBLES NERVEUX
TROUBLES CARDIOVASCULAIRES
TROUBLES MUSCULAIRES
TROUBLES VISUELS

Intoxication chronique

TROUBLES APRÈS PLUSIEURS
ANNÉES D'EXPOSITION RÉPÉTÉE

EFFETS CONNUS

CANCERS
PERTURBATIONS ENDOCRINIENNES
TROUBLES DU SYSTÈME IMMUNITAIRE
ATTEINTE DU SYSTÈME REPRODUCTEUR
ET DU DÉVELOPPEMENT CHEZ LES ENFANTS
TROUBLES NEUROLOGIQUES

Projet coordonné par :



En partenariat avec :



Ce projet a été financé par le ministère de
l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.